



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/10/2026
n° 06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie,
sous la Présidence de M. CARETTE Noé, Maire en suite de convocation en date
du 1^{er} Octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de
M. PEPE Luciano (procuration à Mme DELASSUS Dorothée), M. FRANCKE
Nicolas, M. JOLY Manu (procuration à M. BEYAERT) Mme BRUNET Justine
(procuration à Mme BINSSE) Mme BABLIN Sandra (procuration à M.
SENECHAL) et Mme WARNAULT Véronique absents excusés

Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Absents : /

Madame HERLIN Léa a été élue secrétaire.

Délibération n° 3

Objet : Régularisation des recettes de la régie de restauration scolaire n° 292 et émission d'un titre de recettes

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles R 1617-1 à R 1617-18 relatifs aux régies de recettes.

Vu le décret n° 212-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Novembre 1979 portant création de la régie de recettes de la cantine scolaire

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 28 janvier 2020

Considérant la nécessité de procéder à la régularisation comptable des recettes perçues au titre du service de restauration scolaire au 8 Janvier 2026

Considérant que les sommes encaissées s'élèvent à un montant total de 9 618,28 €

Considérant qu'il convient de réintégrer ce montant dans le budget communal afin de solder les opérations correspondantes

Le Conseil Municipal,

Décide

- D'autoriser la régularisation comptable de la régie,
- L'émission du titre de recettes correspondant pour le montant indiqué au budget communal
- Donne mandat au Maire pour signer les pièces afférentes

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous-Préfecture

Le 13 Octobre 2026

Publié

Le 13 Octobre 2026



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pont à Vendin, le 13 Octobre 2026

M. CARETTE Noé